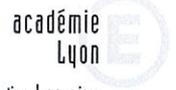




**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Ecole Primaire Les Chardons Bleus  
Crozet



académie  
Lyon  
direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Ain  
éducation  
nationale

**PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE DU 15/03/2023**

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Monsieur Guillaume COUPECHOUX			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : Mme Fabienne DAUPHIN	X		
Maire : Mme Martine JOUANNET		X	
Adjointe municipale : Mme Odile MOSTEIRO	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme Marina ROBIN	X		
Mme Claire CASILE	X		
Mme Cécile BERLEMONT	X		
Mme Anne-Christine ROCHETTE	X		
Mme Pauline BORDEREAU	X		
Mme Catherine LEBRET	X		
Mme Pauline AYMOND	X		
Mme Fabienne DESTREBECQ JORIATTI	X		
Mme Laura COMBE	X		
Mme Cécile LERUSE	X		
Mme Laurie CHATAGNIER		X	
Un des maîtres du RASED :			
D.D.E.N :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme Maud ELWELL		X	
Mme Morgane HALLER		X	
Mme Caroline BERGERY	X		
Mme Carine BAL	X		
Mme Eglantine FRANCHON		X	Mme Charlotte GAUDRY
Mme Lydie WIEDERRECHT	X		
Mr Mathieu MIGEON		X	
Mme Virginie JAN		X	Mme Estelle CONVERT
Mme Audrey MAHIEU	X		
Mme Elise DUMINY	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentant périscolaire : Mme Marine MILCZAREK	X		
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 21 / 03 / 2023

Le président, directeur de l'école

Nom : Fabienne DAUPHIN

Signature

Date : 15/03/2023  
heure de début : 18h30

Ordre du jour :

**ECOLE-MAIRIE :**

- Sujet soumis à avis : changement des horaires scolaires à partir de la rentrée scolaire septembre 2023 :

Le changement des horaires scolaires pour la rentrée de septembre 2023 a été annoncé lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école du 23/11/22 : actuellement les enfants bénéficient d'une pause méridienne d'1h30 : la durée de cette pause méridienne s'avère insuffisante par rapport au nombre d'enfants inscrits au restaurant scolaire. La mairie et l'école se sont concertées et ont décidé d'augmenter de 30 minutes la pause méridienne afin que tous les enfants puissent bénéficier du temps nécessaire pour manger. La modification des horaires scolaires entraînera une modification de l'accueil périscolaire. Les familles ont reçu début février 2023 un courrier de la mairie au sujet de cette proposition de changement d'horaires : les parents étaient invités s'ils le souhaitaient à prendre contact avec les parents d'élèves élus de leur classe pour leur transmettre d'éventuelles remarques.

*Remarques reçues par les parents d'élèves élus : pour la classe de CM1/CM2 une majorité est pour, pour l'autre partie par rapport à des activités extérieures notamment en Suisse ou l'horaire de sortie du collège pas favorable.*

Suite aux différents échanges, vote du changement des horaires scolaires à partir de la rentrée de septembre 2023 :

Votants	Favorables au changement des horaires scolaires à partir de la rentrée de septembre 2023 : Lundi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 Mardi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 Jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30	Défavorables au changement des horaires scolaires à partir de la rentrée de septembre 2023 : Lundi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 Mardi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 Jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30	Abstentions
Enseignantes (10 votants-10 présents)	9	1	0
Représentants parents d'élèves (10 votants-7 présents)	7	0	0

La municipalité délibèrera lors du prochain conseil municipal début avril.

L'école et la municipalité feront part conjointement des délibérations à l'Inspectrice Académique sous couvert de l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Gex.

## ECOLE :

### - Horaires entrées et sorties d'école + parking école et dépose des enfants :

*Horaires :* certains parents emmènent ou récupèrent leurs enfants systématiquement en retard : Mme Dauphin rappelle que les retards sont tolérés à titre exceptionnel. L'équipe enseignante demande aux parents qui ne respectent pas les horaires scolaires de façon habituelle de se présenter à l'heure : pour rappel en maternelle les parents doivent se présenter entre 8h20-8h30, 11h50-12h00, 13h20-13h30 et 15h50-16h00 ; pour les élémentaires les entrées se font entre 8h20-8h30 et 13h20-13h30, les sorties à 12h00 et 16h00.

*Parking école et dépose des enfants :* Mme Dauphin a reçu des mails de parents se plaignant du manque de civisme de certains parents : voiture (sans macaron handicapé) garée sur la place handicapée, voiture mal garée sur place de parking, voiture garée devant zone plan vigipirate (portail cour + barrières), voiture garée ou stoppée pour dépose devant entrée école, voiture garée hors place de parking : le parking de l'école dispose d'un nombre important de grandes places de parking qui ne sont jamais toutes utilisées aux horaires d'entrées et de sorties scolaires : lorsque des véhicules ne sont pas parqués correctement cela constitue un danger pour les enfants. Il est donc demandé aux personnes qui ne garent pas leur véhicule correctement et aux emplacements prévus, du civisme et du respect pour la sécurité des enfants.

- Utilisation du téléphone portable par les parents dans l'école : les enseignantes ont remarqué que des parents étaient au téléphone régulièrement dans l'enceinte de l'école : l'équipe enseignante souhaite pour le bien-être des enfants, l'échange avec l'enseignant, que les adultes qui accompagnent leur enfant à l'école n'utilisent pas leur téléphone afin que ce moment où ils remettent leur enfant aux enseignants de l'école reste un moment convivial et d'échanges entre enfant-adulte et parents-enseignants-atsem → un affichage sera mis au portail et aux 2 entrées de l'école (côté maternelle et côté élémentaire).
- OCCE : les bénéfices de la vente des photos de classes et des chocolats de Noël est de + 3 013,00€ (photos de classes = + 1 880,00€ ; chocolats de Noël = + 1 133,00€). Nous remercions les parents pour leur participation. Une partie de ces bénéfices va financer les cars des sorties prévues en période 5.
- Bilan cycle piscine-CP : 5 séances en novembre et décembre pour tous les CP : les séances ce sont bien passées mais cycle trop court pour une belle progression des élèves.
- Bilan cycle ski de piste : seulement 3 séances du au faible enneigement. Nous remercions les parents agréés ou ayant passé l'agrément pour leur investissement et espérons que l'année prochaine le manteau neigeux soit plus important.
- Programme pHARe : sensibilisation au harcèlement et loi du 02 mars 2022 :

*La loi du 02 mars 2022* vise à combattre le harcèlement : 1 enfant / 10 serait victime de harcèlement en France surtout à la fin du primaire et au collège.

*Le programme pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école) :* l'objectif de ce programme est de faire baisser les situations de harcèlement en développant la prévention et en faisant appel si nécessaire à la méthode MPP (méthode de préoccupation partagée).

L'école de Crozet est engagée dans le programme pHARe 1 : l'école s'engage pour 2 ans à mettre en place le programme, c'est-à-dire : participer à des temps forts comme la journée et le concours « Non au harcèlement », sensibiliser les enfants au harcèlement par le biais de débats s'appuyant sur la littérature jeunesse, de vidéos, d'affiches, de jeux permettant de travailler sur la tolérance et l'empathie (10h d'enseignement annuel du CP au CM2).

A ce jour, les CE2 ont participé au concours « Non au harcèlement » avec la création d'une affiche avec en amont une sensibilisation au harcèlement (vidéos, affiches) et la mise en place du jeu « Gorille et Cacahuète » ou « Bienveillant invisible » visant à développer la bienveillance (le gorille doit veiller sur un autre enfant [cacahuète] sans être identifié). Mme Dauphin interviendra en période 5 dans les classes

de CM1, CM1/CM2 et CM2 pour aborder le harcèlement et donner quelques idées de jeux aux enseignantes pour pouvoir poursuivre.

L'objectif du programme pHARE est de sensibiliser la communauté éducative en formant les personnels et en informant les parents.

A la circonscription de Gex, 7 personnes ressources constituent la cellule pHARE dont fait partie Mme Dauphin et participent cette année scolaire à une formation : méthode MPP pour prise en charge de situations de harcèlement lorsqu'une école appelle ; mise en place d'un protocole permettant aux écoles de mieux identifier une situation de harcèlement (protocole en cours d'écriture et de finalisation).

- Informatique : don de 4 tablettes + renouvellement des ordinateurs élèves et enseignants : par le biais d'un parent d'élève, l'entreprise Electro -Matériel-SA à Genève a fait don à l'école de 4 tablettes iPad : ces tablettes seront utilisées lorsqu'elles seront connectées au réseau internet sécurisé de l'école.

Ordinateurs et tablettes élèves et enseignants volés : quand est-il prévu qu'ils soient renouvelés ? → la commune s'associe à Pays de Gex Agglo pour un groupement de commande de matériel informatique. La procédure étant un appel d'offres, elle prendra donc un certain temps. Cette procédure permet d'avoir des prix plus compétitifs. La mairie ne peut pas dire à ce jour quand les ordinateurs seront renouvelés.

Programme informatique : à ce jour il est très compliqué pour les enseignantes de poursuivre correctement les programmes suite aux vols des ordinateurs élèves et enseignants.

La mairie envisage de mettre l'école sous alarme.

- Projets périodes 4 et 5 :

*Cycle tennis* : pour 7 séances le vendredi à partir du 28//04/23 pour les classes de CP/CE1, CE1/CE2, CM1, CM1/CM2 et CM2 avec intervenant.

*Parcours EAC* : sensibilisation des enfants de la PS au CM2 à l'écologie et à la pollution de la nature par les plastiques : consigne « détournement d'un objet » : les enfants réaliseront des œuvres artistiques à partir d'un objet en plastique (bouteilles, bouchons..) : exposition dans l'école des œuvres réalisées courant juin.

*Sorties* :

CCPG :

CM2 : lundi 20 mars toute la journée à Gex au Creux de l'envers sur le thème de la forêt

CM1 : jeudi 30 mars toute la journée à Echenevex à la source de l'Allondon sur le thème de la rivière

CE2 : jeudi 4 mai toute la journée à Echenevex à la source de l'Allondon sur le thème de la rivière

CERN : CM1/CM2 : mardi 23 mai visite physicope (en lien avec le CERN)

CM1/CM2 : sortie vélo prévue : à Saint Genis Pouilly pour aller voir les correspondants.

Les 3 classes de maternelle + classe CP : lundi 12 juin toute la journée à Lamoura au parc Gaia loisirs : activités adaptées aux enfants de maternelle et CP (parcours).

La classe de CP/CE1 et les CE1 de Mme Lebret : vendredi 23 juin toute la journée à Lajoux à la maison du parc du Haut Jura.

Les CE2 de Mme Lebret + les classes de CE2, CM1, CM1/CM2 et CM2 : jeudi 1<sup>er</sup> juin toute la journée à Cerdon aux Grottes de Cerdon.

- Manifestations du sou des écoles :

*Loto* : vendredi 31 mars

*After school* : vendredi 2 juin

*Fête école* : samedi 24 juin

## MAIRIE :

### - Restaurant scolaire :

*Semaine anti-gaspillage (du 16/01 au 20/01/23) :* cela a duré 15 jours car travail avec la société SIVALOR qui a proposé une aide : en élémentaire équipes de couleur qui se disputaient la plus basse masse de déchets = sensibilisation au gaspillage.

Le jeu sera refait après les vacances de printemps avec une récompense pour l'équipe gagnante.

*Le prestataire actuel SHCB:* repas équilibrés, bios mais ont de gros soucis d'organisation : il est envisagé par la mairie de faire appel à un nouveau prestataire. En parallèle la mairie travaille toujours sur le projet d'une cuisine centrale.

- Conseil municipal de jeunes : actives mais peu nombreuses : la mairie aimerait que d'autres enfants se proposent : intervention dans les classes de CM des jeunes du conseil municipal pour motiver de nouvelles recrues.
- Dessins animés : depuis le début de l'hiver les enfants ne sont pas restés dehors 3 fois : les 3 fois où ils sont rentrés suite à un trop grand froid ou une pluie abondante, les enfants ont regardé un ou 2 dessins animés adaptés à leur âge pendant environ 15/20 minutes.

Une maman demande si des documentaires pourraient remplacer les dessins animés : cela est tout à fait possible, les Atsems seront informées de cette demande.

.../...

heure de fin : 20h15